Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair Un village entre Fier et Parmelan









Maire de Dingy-Saint-Clair Vice-présidente CCVT Vice-présidente des maires ruraux de Haute-Savoie



Cher(ère) Ami(e) de Dingy-Saint-Clair,

Un an déjà que l'équipe municipale, les agents, les bénévoles et partenaires qui nous accompagnent sont à pied d'œuvre pour continuer à procurer aux villageois un service public de proximité et de qualité.

Je souhaite les remercier dans ces quelques lignes pour leur implication sans faille, malgré les conditions sanitaires et le distantiel qui ne simplifient pas les choses.

J'ai une pensée forte pour ceux et celles d'entre nous qui vivent ou ont vécu des difficultés particulières, familiales, économiques, de santé (...): notre solidarité, à défaut de les résoudre, prend encore plus de sens.

Je vous invite au fil des pages de ce bulletin à parcourir d'autres manières de vivre et d'agir, comme sait si bien générer notre village, dans son esprit de toujours, actif et ouvert.

La classe en extérieur, les jardins partagés, l'autonomie énergétique collective, les espaces de vie mutualisés sont quelques-uns des chantiers qui font évoluer nos visions toujours dans notre esprit du "Faire ensemble".

La covid n'aura pas été clémente pour notre souhait d'impliquer plus avant les habitants dans l'action publique quotidienne du fait de l'interdiction de réunion. Néanmoins nous avons cherché à renforcer cette place citoyenne. Plusieurs actions sont proposées par les différentes commissions : je compte sur vous pour continuer, par vos contributions même ponctuelles, à faire évoluer l'implication de chacun(e). Budgets participatifs, co-actions (animations jeunesse/aînés/broyage/compostage/fleurissement et projets de hameaux...), venez découvrir quelques prémisses de l'action publique et vivre une expérience riche de sens.

Nous aurons aussi mis à profit cette année pour travailler des problématiques de fonds, souvent chronophages, complexes et cependant indispensables. Pour n'en nommer que les principales, en lien avec des partenaires plus larges (CCVT, département, région...) : nous travaillons à proposer d'autres formes d'action touristique, plus durable, le développement de nouveaux emplois locaux nécessitant moins de foncier, l'amélioration des politiques environnementales, la prise en compte des besoins de mobilité.

Il n'en reste pas moins... nous nous manquons. Je tiens à saluer notre communauté villageoise qui a respecté les consignes de protection, au détriment de la proximité chère à tous.

Nous pouvons espérer dorénavant une reprise progressive des animations, des activités, des rencontres.

La commune a souhaité continuer son soutien aux associations dans ce contexte, en maintenant les subventions et la gratuité des salles & nouveaux espaces, pour permettre à leur créativité de continuer à œuvrer pour tous. Bravo à tous les bénévoles qui restent mobilisés.

La commission animation et culture aura aussi mis un bel entrain à dépasser les contraintes : du cinéma en plein air, des activités en extérieur sont à l'honneur pour nous retrouver.

Avec mon amitié.

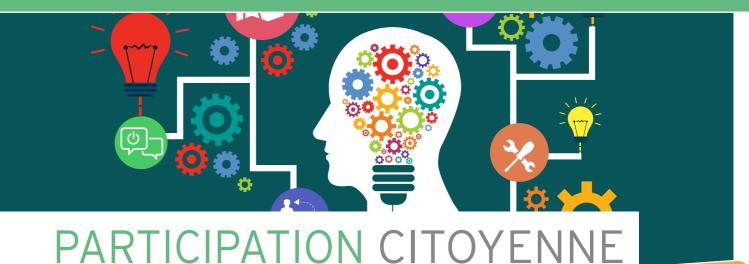
Le Maire, Laurence Audette

PERMANENCE DES ÉLUS

Bulletin municipal bi-annuel de Dingy-Saint-Clair • ÉTÉ 2021 Directrice de la publication : Laurence Audette • Rédaction : les élus, les agents • Conception graphique : Murielle Voisin • Impression : Kalistene • Imprimé sur papier recyclé • Tirage : 750 exemplaires

Chaque semaine les élus vous reçoivent en Mairie sur rendez-vous.

ENGAGEMENT CITOYEN Citoyens et investis



JUSQU'AU 30 OCTOBRE 2021

LANCEMENT D'UN BUDGET **PARTICIPATIF EN 2021!**

La commune souhaite impliquer les habitants dans les décisions et actions locales en proposant la création d'un budget participatif. La mise place d'un budget participatif a pour objectifs de nourrir le lien social dans notre village et favoriser les initiatives citoyennes au niveau local. La participation et l'engagement citoyen sont des outils fondamentaux du renouveau démocratique et donc des transitions écologiques, sociales et économiques.

UN BUDGET PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST?

Tous les habitants ou associations du village pourront proposer des idées d'actions à mettre en place pour améliorer le cadre de vie au sein de la commune. Elle subventionnera les actions retenues (jusqu'à 2 500 € par action). Ensuite, le porteur de l'action (particulier ou association) sera chargé de piloter sa mise en place, avec l'aide des services de la Mairie.

QUELLES MODALITÉS?

- >> Tout citoyen peut proposer une action, à titre individuel ou collectif.
- >> Les actions proposées doivent rentrer dans le cadre de l'intérêt général, être à visée collective et dans les compétences de la commune.
- >> Le montant maximum attribué par action sera de 2 500 € HT

Alors n'attendez plus pour contribuer aux actions à créer dans votre village.



PARTICIPATION DES JEUNES

DU'AU 30 SEPTEMBRE 2021

NOUS FAISONS APPEL À VOS IDÉES, VOS ENVIES!

Possibilité de mise en place d'actions citoyennes diverses, actions sportives, voyages engagés...). Nous vous proposons de déposer vos souhaits, vos projets jusqu'au 30 septembre 2021.

Vous pouvez vous regrouper. Toutes les propositions seront étudiées et nous retiendrons les plus pertinentes et motivées. Nous pourrons vous accompagner soit en aide technique, soit financière, selon vos demandes.

Contact: Nathalie DUVAL, administration@dingystclair.fr



les chanteurs ont déambulé l'après-midi du samedi 29 mai dans les hameaux du village, à la rencontre des habitants!

Cette fête pour féliciter les parents, organisée par la Mairie, a permis d'offrir une rose aux mamans et papas présents. Un véritable plaisir de retrouver nos citoyens pour cette première animation hors confinement!

Retory DU CINÉMA EN PLEIN AIR

PROCHAINE SÉANCE EN PLEIN AIR

SAMEDI 4 SEPTEMBRE, 20H45 (au stade) **LE PRINCE OUBLIÉ** (sous réserve de modification)



Moweau! LA BIBLIOTHÈQUE PROPOSE...

... le DAIDYrable >>> des livres audio pour lire avec ses deux oreilles et (re)trouver le plaisir de lire ...

En partenariat avec l'Association Valentin Haüy et le Conseil Savoie Mont-Blanc, votre bibliothèque est en mesure de proposer aux personnes empêchées de lire en raison d'un handicap ou de troubles "dys*" un accès à des livres audios sur CD, téléchargement sur smartphone ou ordinateur. Venez-vous renseigner!

*Troubles cognitifs et troubles de l'apprentissage



... UNE BELLE **RENCONTRE** AVEC GRÉGORY **BUCHERT**

POUR SON ROMAN MALAKOFF.

Grégory Buchert, en résidence d'artiste à Malakoff, mène une enquête sur les possibles origines russes de sa ville d'accueil tout en essayant de rencontrer Sam Szafran figure locale et pastelliste virtuose dont il vénérait les œuvres étant plus jeune.

Un texte à la fois journal de bord, récit 'aventure, autobiographie, où se croisent et s'interpénètrent fiction et réalité, où l'auteur joue à perdre le lecteur avec beaucoup d'humour, d'autodérision et une grande qualité d'écriture.

Merci à Grégory et à la Facim pour ce beau moment de découverte littéraire.

... RECRUTEMENTS

CAMILLE POURCHET Chargée de Communication Citoyenne & Développement Durable

Camille a rejoint les rangs de la Mairie en février dernier. Passionnée de football et trail running, elle arrive tout droit du domaine de la communication événementielle et aura à charge de développer l'échange entre la Mairie et vous. Elle copilote avec Nathalie Duval les projets citoyens et durables, et c'est aussi elle que vous verrez le plus souvent à l'accueil. Alors à bientôt pour de nouveaux projets!

QUELQUES CHANGEMENTS...

LOIC LE BACQUER Chargé de projets Ex-sportif de haut niveau en voile (dériveur olympique 470), Loïc a suivi une formation d'ingénieur généraliste

à l'INSA de Lyon puis a commencé sa carrière professionnelle en tant que conducteur de travaux dans le bâtiment.

Il a travaillé dans les énergies renouvelables et enfin, il s'est spécialisé dans la formation durable. Loïc aura à charge de répondre aux besoins de la commune tant sur la partie de gestion administrative que technique, en prenant en charge les dimensions économies d'énergies et actions de travaux durables.

... BELLES RETRAITES!



JOCELYNE **QUETANT** (ATSEM)

VITTOZ (ANIMATRICE)

Merci

sans faille Jocelyne et Annick! d'enfants de Dingy-Saint-Clair,

Jocelyne QUETANT depuis décembre 1988, et Annick VITTOZ depuis 2008,

vont pouvoir prendre une retraite bien méritée à la fin de l'année scolaire.

Nous les remercions et leur souhaitons le meilleur à venir pour leur retraite!

POSTE À POURVOIR

La Mairie de Dingy-Saint-Clair est en quête de talents...

Nous sommes aujourd'hui à la recherche d'un(e) agent(e) en restauration scolaire, suite à un congé parental, afin d'étoffer nos équipes!

Alors si vous souhaitez rejoindre une équipe conviviale où travail, bonne humeur et qualité sont les maîtres mots, n'hésitez pas à nous faire part de votre candidature! Retrouvez nos offres d'emploi sur le site internet www.dingystclair.fr



Comme par les années passées, votre commune donne la priorité aux investissements, en travaillant continuellement à maîtriser les charges de fonctionnement.

BUDGET PRINCIPAL 2021

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	1 532 200 €	34 %
Investissement	2 946 800 €	66 %
TOTAL	4 479 000 €	100 %
•		

Les 2/3 du budget sont consacrés aux investissements

POINTS IMPORTANTS

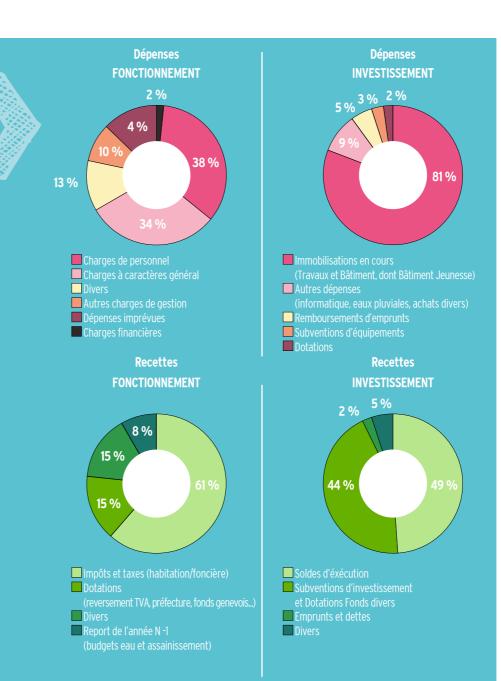
>> Budget de fonctionnement : des charges de personnel maîtrisées avec une prise en compte des remplacements congés de maternité et des créations de poste. Cela permet de soutenir l'activité et les services à la population.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
Masse Salariale	451 804 €	439 916 €	392 600 €	407 069 €	387 098 €	406 790 €	

>> Un budget d'investissement financé par les subventions et les dotations pour 1 304 915 € (soit 44 % des recettes) et par le report positif du budget 2020 pour 1 429 559 € (soit 49 % des recettes).

Les principaux projets d'investissement sont (quote part 2021):

- Achèvement du bâtiment Jeunesse : 1 556 334 €
- Fin des travaux de voirie route de la Blonnière : 249 900 €
- Construction des Vestiaires Foot et du Club House : 210 500 €
- Lancement des travaux mairie : 197 000 €
- Projet crèche: 107 200 €
- >> Maintien de la non-augmentation des taxes sur 2021
 - Taxe d'Habitation = 23.04 % *
 - Taxe Foncière Bâti = 16,41 + 12,03 = 28,44 % *
 - Taxe Foncière Non-Bâti = 44,06 %
- * Du fait de la disparition de la Taxe d'Habitation, la perte de recette est compensée par l'intégration de la part départementale du taux de 12.03 % sur la Taxe Foncière Bâti.
- >> Maintien des subventions aux associations et gratuité des salles
- >> Attribution exceptionnelle au Refuge du Parmelan pour la réalisation de toilettes sèches et pour la réflection du câble



Les budgets gérés par la commune sont réduits cette année au nombre de 2, puisque la reprise de la gestion de l'eau et de l'assainissement par la SPL "Ô des Aravis" nous a amené à clôturer les budgets associés au 31 décembre 2020.



BUDGET ANNEXE

FORÊT

Le budget forêt rencontre des difficultés liées aux faibles ventes des coupes de bois. Mais nous arrivons cependant à l'équilibrer et à mener des actions citoyennes nouvelles ("Fauche qui peut").

>> Fonctionnement : 37 000 € >> Investissement : 59 500 €

>> TOTAL:96 500 €



CLÔTURE **BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT**

La gestion rigoureuse de ces 2 budgets nous permet de reverser au budget principal les soldes de clôture ci-après et de se concentrer sur les projets d'investissement du budget principal 2021.

Versement exceptionnel au budget principal:

- >> Budget Assainissement: + 97 544 €
- >> Budget Eau : + 581 357 €



COMMISSION AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX

Laurence Audette, maire

Bruno Dumeignil, Philippe Gaultier, Catherine Margueret, adjoints

Hubert Jouvenod, Josselin Mauxion, Sophie Grésillon, Myriam Cadoux, conseillers

UN INSTANT AVEC...

Les métiers des chantiers... qu'est-ce que ça vous évoque ? Des casques jaunes, des cônes, et des pelleteuses ? Nous avons décidé de mettre en avant ces hommes et ces femmes.



MAÎTRE D'ŒUVRE SOCIÉTÉ PROFILS ÉTUDE

VOTRE MÉTIER?

> Conception > Réalisation > Réception des projets d'infrastructures. > Étude des types de schéma directeur > Assistance à maîtrise d'ouvrage

ATOUTS ET CONTRAINTES?

La phase de conception du projet • Le contact avec les clients Forte charge de travail

QUALITÉS?

- > Dynamisme et riqueur > Bon relationnel
- > Patience et adaptation

PARCOURS?

> École d'ingénieur > Master (spécialisé domaine de l'hydraulique)

IMPACTS COVID?

> Croissance du télétravail > Mise en place d'outils de visioconférences > Utilisation des plateformes d'échanges de fichiers

ATTRAITS DE DINGY?

Dingy, par sa taille et sa configuration géographique montagneuse, est le type de commune rurale dans lesquels nous apprécions travailler et développer des projets.



CHARGÉ D'AFFAIRES RÉGIE D'ÉLÉCTRICITÉ DE THÔNES (RET)

VOTRE MÉTIER?

- > Étude
- > Chiffrage
- > Suivi du chantier > Réalisation des schémas de distribution

ATOUTS ET CONTRAINTES?

O Polyvalence des tâches Contact humain Charges administratives

QUALITÉS?

> Esprit d'organisation > Gestion du stress et de l'humain > Bon relationnel

PARCOURS?

> BAC +2 en Maintenance Industrielle

IMPACTS COVID?

> Réduction des contacts > Mise en place du télétravail

ATTRAITS DE DINGY?

La commune de Dingy échappe encore à une urbanisation massive. Cela permet un cadre de travail agréable et un esprit rural.



CANALISATEUR DE TRAVAUX SOCIÉTÉ LATHUILLE

VOTRE MÉTIER?

> Intervention sur la tuyauterie dans les chantiers

ATOUTS ET CONTRAINTES ?

Travail en extérieur et en équipe Gestion du planning Conditions météo parfois difficiles

QUALITÉS?

> Minimum de condition physique > Bonne gestion du stress

PARCOURS?

> Bac Pro Travaux Publics > CAP en Conduite d'Engins > BTS Travaux Publics

IMPACTS COVID?

> Peu touchés car pas d'intéruption d'activité

ATTRAITS DE DINGY?

Je suis en partie à domicile en travaillant sur Dingy. De plus, le chantier sur l'eau potable est relativement plaisant et intéressant.



CONDUCTEUR DE TRAVAUX SOCIÉTÉ LATHUILLE

... LES ARTISANS

VOTRE MÉTIER?

> Chiffrage

> Réalisation des devis des travaux > Préparation des chantiers > Suivi technique des chantiers

ATOUTS ET CONTRAINTES?

• Beaucoup de phases différentes Contact humain Temps et demandes variés parfois difficiles à faire coïncider

QUALITÉS?

> Bonne gestion du stress

PARCOURS?

> Diplôme d'ingénieur

IMPACTS COVID?

> Nouvelle organisation des repas pour le personnel sur le chantier > Préparation plus lourde

> Relationnel parfois plus difficile

ATTRAITS DE DINGY?

C'est mon village natal. C'est un réel plaisir de travailler à la maison. Notre entreprise est aussi locale, cela nous permet de favoriser la culture durable en réduisant notre emprunte carbone. L'état d'esprit du village fait aussi partie des valeurs fortes.



DE LA ROUTE DE LA BLONNIÈRE

Des métiers parfois mal connus : en allant leur poser quelques questions sur le terrain,

nous espérons vous faire redécouvrir leur quotidien, au service des habitants.

BUREAU D'ÉTUDES Ô DES ARAVIS

VOTRE MÉTIER?

> Mise en œuvre du PPI (étudier les travaux d'une commune selon un projet) > Mise à jour des plans FIG > Étude des raccordements, des prescriptions > Suivi jusqu'au certificat de conformité

ATOUTS ET CONTRAINTES?

Proximité humaine Expériences de chacun Lien avec l'ADN environnemental Réticence du public

Énergie mentale et emps d'investissement

QUALITÉS?

> Patience et réactivité > Passion > Fermeté > Confiance en soi

PARCOURS?

> BTS en Maîtrise et Gestion de l'Eau > Licence Pro en Gestion des Sols, des sous-sols et des Eaux

IMPACTS COVID?

> Redémarrage des chantiers difficiles

ATTRAITS DE DINGY?

Dingy, par son climat, permet d'étaler les projets tout au long de l'année. De plus, le cadre et l'esprit familial qui s'y dégage sont d'autant plus plaisants.



CONDUCTEUR DE TRAVAUX

VOTRE MÉTIER?

> Pose des bordures et des enrobés

ATOUTS ET CONTRAINTES?

Aboutissement à chacun des proiets Travail sous circulation parfois dangereuse Gênes aux usagers

QUALITÉS?

> Bonne gestion de stress > Esprit propice au travail > Autonomie

PARCOURS?

> DUT Génie Civil > Licence Pro Génie Civil > Perspectives d'évolution possibles

IMPACTS COVID?

> Évolutions informatiques : gestion du chantier > Moins de contact humain > Boîtes mails vite submergées

ATTRAITS DE DINGY?

La commune est hybride.

L'accès à la ville d'Annecy se fait relativement rapidement, et la proximité avec les stations de ski font que la commune possède une valeur ajoutée en plus de son panorama.

 Barrières de sécurité Route La Frasse/Verbin

- Sécurisation entrée de village et parking
- Sécurité espace sportif jeunes

 Aménagement et sécurité Chef-Lieu/ Chez Collet/Chesseney Zone 30 sur la commune

- Voirie Blonnière
- Sécurisation piètonne de la salle des fêtes
 - Espaces vélos

la youle!

- Étude réfection Route de Provenat
- Sécurité virage Fricot
- Test feu voie romaine
- Test sécurité défilé de Dingy

BÂTIMENT JEUNESSE

LA NOUVELLE COUR D'ÉCOLE, UNE RÉCRÉE EN PLEINE NATURE!

Toujours dans un but de faire évoluer la conscience durable et de sensibiliser les enfants à la nature et à leur environnement rural, nous avons revu la conception de la cour du bâtiment jeunesse. Nous en avons profité pour aménager les terrains autour de l'école élémentaire, en collaboration avec l'équipe éducative, pour un projet qui fasse sens.

Les enfants vont pouvoir se retrouver sur un terrain de jeu avec des matériaux 100 % naturels, quelques arbres, un point d'eau, des jardins partagés... et qui n'a jamais rêvé de voir son enseignant lui annoncer que la **leçon se passerait au grand air ?** Ce sera chose possible grâce à l'aménagement d'une "salle de classe" en plein air qui pourra aussi accueillir Tikouli pour le goûter ou des activités.

Le **jardin partagé** et le **potager éducatif** feront partie intégrante du projet. Les enfants pourront continuer à mettre leur âme de jeune maraîcher à contribution.





L'équipe municipale tient à remercier les élus des commissions, les enseignants et toute l'équipe éducative périscolaire, les agents techniques, les partenaires professionnels du projet bâtiment jeunesse, le cabinet "Verdance", qui se sont tous mobilisés pour adapter et construire dans un délai contraint ce projet collectif.

Merci à Axelle Jorcia d'avoir amené cette idée nouvelle qui nous vient des pays du nord et se décline de plus en plus

pour apporter les ajustements qu'ils verront nécessaires.



VESTIAIRE ET CLUB HOUSE



ANTHONY LAFFARGUE

La construction située à l'entrée de Centre Bourg s'inscrit en bordure du terrain de football actuel. Le bâtiment dont la charpente est particulièrement mise en valeur est posé sur un socle minéral permettant aux spectateurs de profiter d'une vue optimale sur le terrain tout en étant assis et protégés d'éventuelles intempéries.

Le terrain de pétanque sera déplacé en prolongement du Club House et de la grenette.

Le club-house avec vue sur le grand paysage, à distance de la grande rue permettra d'accueillir divers événements. Cet espace conçu dans un esprit "guinguette", petit lieu de réunion sera largement ouvert sur la nature et aux usages multiples.

Ce projet fait la part belle aux savoir-faire et matériaux locaux. L'utilisation de bois des Alpes, le recours à certains assemblages de "charpentier" et la forme simple du bâtiment, concourent à l'intégration de celui-ci dans son contexte environnemental. Ce mode constructif et le recours aux circuits courts permettent une construction de façon durable. Ce qui est intéressant ici, c'est de faire appel à des techniques traditionnelles et locales pour satisfaire l'enjeu contemporain et global du réchauffement climatique.

Enfin, Le grand toit orienté au sud est composé de panneaux photovoltaïques qui participent pleinement à l'architecture du bâtiment, dans une mise en œuvre que nous souhaitons exemplaire. Cette installation compensera une large part de la consommation d'électricité des bâtiments communaux.

LES ATOUTS **DU PROJET**

- > 20 % des besoins énergétiques des bâtiments communaux couverts grâce
- > Un système d'eau chaude et des pieds secs grâce à l'intégration d'un chauffage au sol
- > Une grenette et des gradins **couverts** pour satisfaire

La consultation des entreprises est prévue à

l'automne 2021 pour une réalisation d'ici 2022

Le plan de financement continue d'ici là... (recherche de subventions)

- >>> L'association du FCD a été consultée sur le projet au printemps.
- >>> Les associations du village ont été informées en juin 2021.



- > Cabinet LAFFARGUE (Anthony LAFFARGUE) > Cabinet CETRALP > COBALT
- > Annecy Structures

Club House pour tous





LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

ET SES NOUVEAUTÉS

Le PLU régit nos droits et obligations à construire localement. Il est compatible avec les règles intercommunales et étatiques. La commune a fortement réduit les espaces constructibles lors de son élaboration.

Une nouvelle modification (dite simplifiée) a été décidée, pour la rectification de deux erreurs matérielles dans la rédaction de nos documents d'urbanisme, l'inscription d'une Opération d'Aménagement Programmée concernant le projet de **bâtiments intergénérationnels** et d'accession à la propriété à l'entrée sud du Chef-Lieu pour une adaptation mineure du règlement de la zone d'activité **de Glandon** au projet des artisans locaux.

- >>> Une autre modification plus conséquente sera travaillée dans les mois à venir. Elle permettra de faire évoluer des points du règlement malencontreux à l'usage et d'y **intégrer** d'avantage le **développement durable.** Ces deux modifications ne changent pas les droits à construire.
- >>> Dans quelques années, une révision du PLU (la procédure de révision est plus longue et aussi plus coûteuse que la procédure dite de modification) sera obligatoire pour le rendre compatible avec le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Fier Aravis. À la différence des modifications, une révision autorise l'évolution éventuelle du zonage d'urbanisation.





dans les espaces agricoles et naturels et leur stationnements doit être limité aux places de parking. Une tolérance a été appliquée jusqu'à présent. Devant les recrudescences de voitures, impliquant des nuisances visuelles et une possible pollution, une prise de contact va être renouvelée auprès des propriétaires.





1. LE PLAN LOCAL **D'URBANISME**

Le PLU est la déclinaison locale du code de l'urbanisme. Il permet de structurer et d'harmoniser le développement urbain, intégré dans l'environnement communal. Il précise les règles relatives à la construction (droit à construire, règles d'implantation, volumétrie des bâtiments, matériaux, coloris...).

2. PERMIS **DE CONSTRUIRE**

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de **destination** peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux

La surface de plancher créée (close et couverte) est la valeur retenue pour le paiement de la taxe d'aménagement.

3. DÉCLARATION PRÉALABLE

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur (modification des fenêtres, réfection de toiture etc...), des constructions nouvelles (annexes, type abri de jardin, piscine...), le changement de destination d'un bâtiment, les aménagements divers (clôture, remblai...).

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

4. COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL (CES)

Il a remplacé il y a plusieurs années la notion de Coefficient d'Occupation du Sol. Il est défini par la surface projetée

au sol du bâtiment, rapportée à la surface constructible du tènement. Le CES est limité à des valeurs dépendantes de la zone du PLU concernée.

5. LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de

> construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable).

6. DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX : DAACT

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux, par exemple l'architecte) doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire sous 2 ans pour les travaux ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'aménager ou d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux.



CONTACTS

Le service urbanisme se tient à votre disposition : **04 50 02 18 28** ou **urbanisme@dingystclair.fr**

La plupart des documents d'urbanisme sont disponibles sur : https://dingystclair.fr/urbanisme-travaux/plu-amenagements/ Vous pouvez aussi utilement consulter le site gouvernemental : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/autorisations-durbanisme

Lorsque les travaux ne justifient pas une demande d'autorisation préalable, pour autant les règles du Plan local d'Urbanisme restent applicables. Certaines notions ne relèvent pas du droit de l'urbanisme, mais du droit privé (droit de vue, nuisance sonore, servitude...).





AGENDAS!



REFUGE DU PARMELAN **AUX SONS DES ÉTOILES**

UN PANORAMA À 360° SUR LE CIEL **LES 13. 14 ET 15 JUILLET. 25 ET 26 AOUT** 24, 26 ET 27 SEPTEMBRE 2021

Venez découvrir le ciel à 360° au refuge du PARMELAN avec la présence exceptionnelle de Philippe JACQUOT, Astronome reconnu. Il vous transportera dans la lune, les constellations, planètes et les objets célestes. L'observation se fera à l'œil nu et avec un télescope de 400 mm.

LE REFUGE EN MUSIQUE

LE 30 JUILLET 2021

Christophe vous fera voyager bien au-delà dès 1 825 m d'altitude du refuge au son de sa flûte. Christophe se déplace de refuge en refuge et présente son chapeau pour sa rémunération. Soyons généreux pour soutenir la culture.

Inscription pour les nuitées sur le site du Refuge et renseignement par téléphone au 06 16 59 83 00

DE L'EAU CLAIRE COMME DE L'EAU DE ROCHE

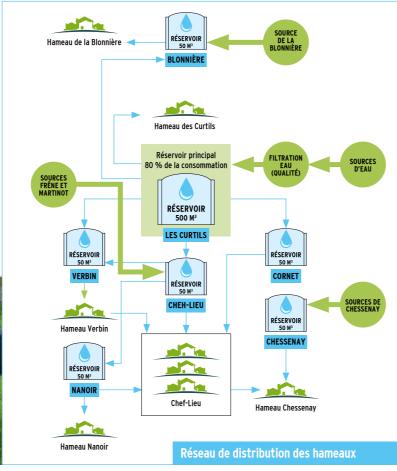
Les élus de Dingy-Saint-Clair et les techniciens gestionnaires d'Ô des Aravis ont visité une installation similaire à celle qui devrait être mise en place à Thônes. Avec une capacité de quelques 30 m³ de débit traité à l'heure, cette filtration "sable" couvrira la majorité des besoins du village tout en restant simple et abordable en coût de maintenance. La station de pompage permettra une interconnexion par le hameau de la Blonnière (afin d'éviter les pénuries liées aux sécheresses) et sera dans le même bâtiment pour optimiser l'ensemble.

Les secteurs de la commune seront interconnectés grâce aux travaux réalisés, afin d'obtenir une eau de qualité grâce à la filtration mise en place. Il est prévu d'améliorer la défense incendie et d'optimiser les installations dans les années à venir.

Les travaux sont envisagés en 2021/2022 et comporteront plusieurs étapes :

- >> Traitement de l'eau par filtration pour plus de 80 % des abonnés de la commune à partir du réservoir des Curtils
- >> Alimentation en eau traitée pour les habitants du hameau des Curtils situés sous le crêt à partir du réservoir des Curtils
- >> Renouvellement d'une partie du réseau de distribution du hameau de la Blonnière sujet à de nombreuses fuites
- >> Interconnexion du hameau de la Blonnière, permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau en cas de sécheresse. Une station de pompage adossée au réservoir des Curtils permettra de délivrer de l'eau filtrée au réservoir de la Blonnière et qui disposera alors d'une défense incendie compatible avec les exigences normatives.





Ce programme permet de délivrer à la majorité des consommateurs une eau filtrée dont la qualité sera constante tout au long de l'année. Les impacts environnementaux du projet en cycle de vie seront pris en compte en maitrisant les aspects énergétiques de fonctionnement mais également les économies d'eau.

REFUGE PARMELAN

LE SAVIEZ-VOUS?

Le refuge du Parmelan dont le Club Alpin Français est gestionnaire, a entamé ses travaux de printemps, pour un plus grand respect de son environnement

- >> Remplacement du câble du monte-charge : finies les rotations d'hélicoptères pour le ravitaillement du refuge
- >> Installation de toilettes sèches écologiques, avec le concours financier de la commune
- >> Mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie, en vue de l'autonomie complète du refuge pour tous ses besoins en eau non potable. Une réhabilitation plus conséquente, avec une mise aux normes, est prévue d'ici 2025-2026.

Le refuge est ouvert le week-end depuis la fin de mois de mai, et en continu depuis la fin du mois de juin.

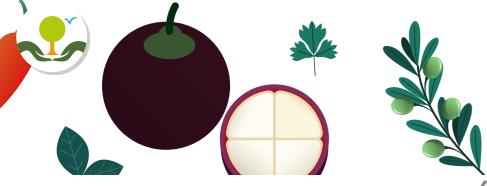
OPÉRATION "FAUCHE QUI PEUT"

L'alpage d'Ablon, situé sur le territoire de la commune, est parsemé de chardons invasifs dont la prolifération concurrence fortement l'herbe de l'alpage. L'opération "Fauche qui peut" est une campagne d'éradication de ces chardons.

Elle est organisée par la commune, avec l'appui de la SEA 74 (Société d'Economie Alpestre), sous forme de chantiers participatifs de bénévoles. Elle s'étalera sur trois années consécutives, à raison de deux chantiers par an : l'un en juin, l'autre en août.

Ces chantiers sont conçus dans un esprit de convivialité et de découverte. Les élus de votre commune, accompagnés pour plusieurs d'entre eux par leur conjoint et même leurs enfants, ont testé le 1er chantier le 12 juin dernier. Plus de 30 personnes ont ainsi été chaleureusement accueillies par l'alpagiste, Pascal BARRUCAND, avant de s'attaquer aux chardons. En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé près du chalet d'alpage pour une dégustation de produits locaux et une animation musicale proposée par la SEA. Les plus curieux aussi ont pu écouter le témoignage de l'alpagiste avant de prendre le chemin du retour.





COMMISSION ÉCRIN DE VIE

Laurence Audette, maire Bruno Puech, délégué en charge de la commission

Bruno Dumeignil, Philippe Gaultier, **Catherine Margueret,** adjoints

Boris Fournier, Axelle Jorcin. Anne-Laurence Mazeng, conseillers

AGIR ENSEMBLE LE ZÉRO DÉCHET

Le zéro déchet, c'est prendre conscience de ses consommations grâce à un défi sur 5 mois

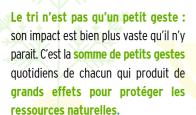
Pendant 3 semaines, vous continuez à consommer comme à votre habitude... Ensuite, c'est là que le défi commence : vous avez 5 MOIS pour changer vos habitudes et réduire vos déchets.



En adaptant votre consommation, vous pouvez diminuer vos déchets, un geste bon pour la planète et bon pour vous.

(2)

Pourquoi?



Et si en 2022 on faisait le pari de développer l'initiative des familles zéro déchet sur la commune ?

À Dingy, on en compte déjà quelques unes... Axelle Jorcin, qui fait partie du Conse<mark>il Munici</mark>pal au sein du Groupe "Écrin de Vie" a testé. Nous l'avons questionné sur cette initiative plus que durable.





EST-CE QUE VOTRE FAMILLE A ADHÉRÉE AU DÉFI?

Oui, complétement, c'est en adéquation avec les valeurs que je défends déjà dans mon métier. Pour moi cela représente une suite logique, l'idée de pouvoir faire évoluer les mentalités sur cet aspect durable est une fierté.

QUEL PROCÉDÉ UTILISEZ-VOUS POUR TRIER VOS DÉCHETS?

Nous utilisons principalement le **compost** et des poubelles de tri (verres, emballages recyclables, ordures ménagères) mais nous avons aussi des poules!

EST-CE QUE CE DÉFI EST CONTRAIGNANT AU QUOTIDIEN?

Le plus contraignant reste le tri des poubelles, ce sont des habitudes à prendre mais lorsqu'on voit les résultats cela nous encourage à continuer sur notre lancé!

AVEZ-VOUS VU UNE BAISSE SIGNIFICATIVE DE VOS DÉCHETS?

Oui, nous sommes maintenant à environ 1 kg de déchets par semaine et par personne, pour les enfants, ce sont souvent les sachets de bonbons qui prennent de la place (rire).

De plus, les commerces en vrac sont des procédés qui se font de plus en plus et qui plus est, sont relativement rentables sur le porte-monnaie contrairement à ce que l'on pourrait croire. Nous utilisons nos propres contenants pour beaucoup de produits, ce qui réduit drastiquement le nombre de déchets plastiques! En plus de ça, nous privilégions la consommation de produits locaux qui restent, sans surprise, bien meilleurs!



Votre commune et la CCVT en charge de la gestion des déchets à l'échelle de l'intercommunalité ont souhaité expérimenter le broyage des déchets verts (branchages et tailles de haies) à domicile.

Pour ce test réalisé début avril, la CCVT a proposé ce service gratuitement à titre expérimental, aux particuliers habitant Dingy-Saint-Clair, pour des volumes compris entre 2 et 25 m³.

Nous avons décidé d'interviewer quelques-uns d'entre vous sur votre retour d'expérience :

LA QUANTITÉ DE BRF (BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ) **OBTENUE N'ÉTAIT-ELLE** PAS TROP IMPORTANTE?

"Tout le BRF obtenu a été utilisé dans le jardin malgré le gros volume broyé, et de nombreux allers et retours ont été évités pour le dépôt en déchetterie. Très bonne initiative de la Mairie. Entièrement satisfait."

COMBIEN DE DÉPLACEMENTS **ÉVITÉS VERS** LA DÉCHETTERIE?

"Difficile à dire précisément, mais beaucoup de déplacements évités en raison du volume de branchages accumulé pendant le confinement! L'achat d'une remorque a aussi été évité, et le BRF récupéré est bien utile pour le jardin et le terrain. Très belle idée."

QUELS **SONT LES POINTS** FORTS DE **CETTE OPÉRATION?**

"Très bien organisée. rendez-vous défini à l'avance avec la CCVT (date et créneau horaire), même pas besoin d'aider, rapide et efficace. Un seul bémol, la machine est quand même bruvante. Opération à renouveler sans hésitation!"

QUELS SONT LES BÉNÉFICES OBSERVÉS DU BROYAGE?

"Évite des déplacements, permet de recycler les branchages, conserve l'humidité au pied des plantes et réduit l'arrosage, bénéficie au bilan carbone. réduit le stockage. C'est une très bonne expérience. À renouveler SVP!"

Byavo pour votre participation



par la CCVT, être étendue à l'ensemble du Territoire de la CCVT dans un second temps, à raison de 2 campagnes annuelles : l'une au début du printemps, l'autre dans le courant de l'automne. Nous vous tiendrons au courant!

Cette opération, dont le bilan est très favorable du point de vue des habitants, pourrait selon l'analyse qui en sera faite



Le projet de la Plaine du Fier a été piloté par le Département, 4 communes se sont associées à la démarche : Dingy-Saint-Clair, Alex, La Balme de Thuy et Thônes.

Le sentier entre Dingy-Saint-Clair et la Balme de Thuy est désormais praticable et ouvert au public. Les aménagements de la "porte d'entrée" pour notre village (plan ci-dessus) seront réalisés cet automne par la Communauté de Communes.

Des échanges sont en cours avec les associations de chasseurs des communes pour limiter la chasse sur ce secteur, tout en assurant la régulation des espèces. Des animations et sensibilisations familiales pourront voir le jour pour mettre en valeur cet Espace Naturel Sensible, qui abrite une grande diversité de faune et de flore.

À l'étude également : un règlement pour sensibiliser les usagers au partage des espaces.

LE DÉCLASSEMENT DE LA ROUTE DE LA PRAZ (POUR SE RENDRE AU FIER)

C'est tout naturellement que, en parallèle du projet d'aménagement de la plaine du Fier, les élus ont choisi d'engager une procédure de déclassement de la Voie Communale n°2 "route de la Praz". Ce projet était en prévision depuis longtemps, mais s'est accéléré pour être en cohérence avec la nouvelle vocation du site. Ce déclassement permettra de limiter l'accès des véhicules à moteur, aux ayants-droits, propriétaires, exploitants et autres services...

La sécurité des usagers, la protection des exploitations agricoles et forestières, ainsi que la préservation des lieux suite à de nombreux actes d'incivilités (dépôts sauvages, stationnements abusifs dans les champs...) ont motivé ce projet. La portion de la voie à déclasser se situe de la déchetterie jusqu'en limite de la commune de la Balme de Thuy.

Un classement en chemin rural est envisagé.

LE SAVIEZ-VOUS?

Une enquête publique a été réalisée du 28/05/21 au 11/06/21 inclus. Le rapport du commissaire enquêteur sera prochainement disponible.

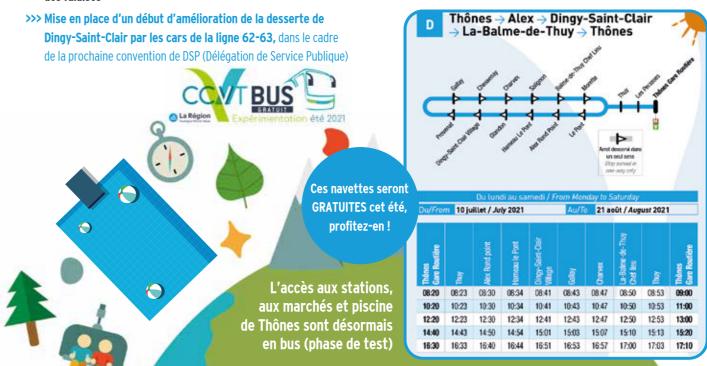


Le chantier Mobilité est multiforme, complexe et de longue haleine, mais les idées et la motivation ne manguent pas!

Ce chantier sera conduit en collabaration avec les AOT (Autorité Organisatrice des Transports), à savoir la Région AURA (Auvergne Rhône Alpes) et la CCVT (Communauté de Communes du Val de Thônes). Les discussions sur la répartition de la compétence Mobilité entre les AOT ont été arrêtées au 30 juin 2021. Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin municipal.

Nouveaux:

- >>> Mobilité douce : un trottoir a été réalisé cet hiver entre le début de la route de la Blonnière et le départ de la route de Verbin pour sécuriser les piétons particulièrement nombreux sur ce secteur
- >>> Lancement d'une étude de faisabilité et de la recherche de financements pour la réalisation de liaisons piétonnes, cyclables et de sentiers pédestres entre les installations principales, les hameaux, la plaine du Fier
- >>> Sécurisation des bandes cyclables du défilé de Dingy-Saint-Clair : engagement du Département, en réponse à la demande de la Mairie, d'étudier la mise en œuvre expérimentale de barrettes vibrantes sur les bandes de rive pour dissuader les véhicules d'empiéter sur les bandes cyclables
- >>> Accord du Département pour une phase de test avec feux au niveau du rétrécissement de la voie romaine et sécurisation renforcée des falaises





HISTOIRE DE GOÛT

COMMISSION **SERVICES** DE PROXIMITÉ

Laurence Audette, maire Catherine Margueret, adjointe en charge de la commission

Bruno Dumeignil, Philippe Gaultier,

Anne Roche Bouvier, Myriam Cadoux, Laurent Chiabaut, Sophie Grésillon, Axelle Jorcin, Marie-Louise Mendy, conseillers

Yasmina et Lisa se sont rencontrées au bon moment! Celui où leurs envies professionnelles convergeaient vers la passion de la cuisine.

ZING KITCHEN

z|ng k|tchen

CODE PROMO: BAOZING HOW BUT OF THE PROMOTE OF THE P

231 Route de la Blonnière - 74230 Dingy-Saint-Clair

REJOIGNEZ NOUS SUR

6 0

C'est ensemble que, laissant son job de directrice administrative et financière pour la première et de traductrice pour la seconde, elles s'envolent en Thaïlande et au Vietnam pour participer à une formation de cuisine. Immergées dans la vie de ces deux pays, au plus proche des gens et de leurs

> habitudes culinaires, elles en tirent la confirmation que c'est bien aux fourneaux qu'elles se sentent le mieux et qu'elles envisagent leur avenir professionnel. Après diverses démarches, elles se mettent en quête d'un local et ont un véritable coup de cœur pour l'atelier qui se libère à Dingy-Saint-Clair.

> > Elles trouvent le cadre de travail fabuleux pour préparer leur cuisine colorée et exotique destinée dans un premier temps aux salariés des entreprises du Parc des Glaisins. Finalement, crise sanitaire oblige, elles ouvrent leur activité aux particuliers et proposent la livraison. C'est ainsi qu'elles ont réussi en moins de deux ans à se forger une clientèle variée qui apprécie leurs mets frais et pleins

N'hésitez pas à découvrir leur carte. Toutes les préparations peuvent être commandées en ligne sur https://www.zingkitchen.fr



BIEN-ÊTRE À PORTÉE DE MAINS

Dans un contexte où il est parfois difficile de se détendre, nous sommes allés à la rencontre des différents acteurs locaux qui pourront vous aider à prendre du temps pour vous.

OSTÉOPATHES SUR DINGY-SAINT-CLAIR



AMANDINE COUDREAU - OSTÉOPATHE 06 76 70 97 53

"L'ostéopathie est une thérapeutique manuelle holistique qui s'intéresse à l'entièreté du patient.

Je pratique différentes approches en ostéopathie, dont celle de la biodynamique : très douce et adaptée pour tous, c'est par le pouvoir thérapeutique des lois régénèrant la vie que la puissance du traitement s'exprime.

Ma spécialité s'exerce dans le domaine de la périnatalité. Tout au long de la grossesse et après l'accouchement j'accompagne les femmes (et couples), et les bébés dans l'adaptation physique et psychique de cette période de vie souvent bouleversante.

Installée sur Dingy depuis l'automne 2020, je suis ravie de vous recevoir à mon cabinet situé au 1145 route de Cornet."



GWÉNAËL FOUBERT - KINÉSITHÉRAPEUTE & OSTÉOPATHE 06 71 31 71 43

"En complément des soins de kinésithérapie et d'ostéopathie, les soins de confort font partie intégrante de mon activité au cabinet de Dingy-Saint-Clair. Le massage type "suédois" que je propose est un massage dynamique et profond, visant à lever les tensions musculaires, assouplir les articulations, éliminer les toxines, dans le but d'apporter bien-être et relaxation. Il est pratiqué hors prescription médicale, au cabinet comme à domicile, et peut être offert sous forme de boncadeau."

Vous êtes un professionnel et souhaitez vous faire connaître: vous pouvez envoyer votre carte de visite et un message d'accompagnement à la Mairie : votrecommune@dingystclair.fr

MASSAGES SUR DINGY-SAINT-CLAIR



STÉPHANIE LEBAULT - NATUROPATHE & MASSAGE TUNIA 07 68 05 56 25

Fraîchement installée sur la commune de Dingy-Saint-Clair, Stéphanie, diplômée en naturopathie aura pour but de maintenir ou rétablir votre état de santé.

Son challenge? Vous apprendre à mieux gérer votre stress, renforcer vos défenses immunitaires et permettre à votre corps de retrouver son pouvoir d'autoguérison.

Sa spécialité? Le **massage Tunia**, qui consiste à harmoniser les relations entre vos muscles, votre squelette, ainsi que vos ligaments. Pour cela, elle utilise différents mouvements et manipulations. Vous n'en sortirez que plus détendu ...



LAURE BOURGUIGNON - MASSAGE AYURVÉDIQUE 06 09 82 00 32

"Lula Ayurveda liera l'utile et l'agréable pour prendre soin de vous grâce à des massages ayurvédiques qui permettront à votre corps de se libérer, s'apaiser, et se nourrir grâce à la circulation des énergies. L'ayurveda concrètement c'est quoi ? C'est un massage rapide pour prendre soin de soi dans la globalité. Les différents soins vont aider le corps à retrouver ses reflexes naturels vers l'homéostasie et donc la santé. Je propose aussi des consultations et des soins esthétiques en plus des prestations en massages et soins."



La jeunesse rassemble à la fois nos écoliers en maternelle et élémentaires et nos plus grands !

POUR LES PETITS, ET LES PLUS GRANDS

TIKOULI

La rentrée se déroulera dans le nouveau bâtiment Jeunesse.

Deux grandes salles ainsi qu'une salle de motricité seront à disposition. Pour le centre périscolaire et le centre de loisirs, nous pourrons encadrer jusqu'à 30 enfants de petite section au Cm2 à la journée ou demijournée avec repas. Les projets se déroulent autour de notre environnement et de l'écoresponsabilité alliant activités manuelles, sport et découverte de la richesse du territoire avec des intervenants locaux.

SERVICES D'ACCUEIL

La commune propose des services d'accueil qui s'étendent du périscolaire (matin, midi et soir) à l'extra-scolaire (avec l'espace Tikouli).

> Vous pouvez inscrire vos enfants auprès de Nathalie DUVAL : periscolaire@dingystclair.fr



LA CLASSE DÉCOUVERTE.

... se mobilise malgré un contexte sanitaire difficile ! Elle se déroulera finalement EN SEPTEMBRE

ATELIERS ADOS

Les ados, du CM2 au collége, nous rejoignent deux soirs par semaine dans un espace dédié à l'échange, aux ateliers manuels, aux jeux...

> Mardi et vendredi de 17h15 à 18h30 au "87 chemin des écoliers"

LA COMMUNE A SES CHAMPIONS!

Dingy-Saint-Clair continue de voir briller ses jeunes dans diverses activités ou professions

TRACY ANGELLOZ-NICOUD

Meilleure apprentie de France 2021
Catégorie cuisine



LOUIS PARENT

Vice-Champion de France Ski Alpinisme 2021 Catégorie Vertical Race catégorie junior en Janvier 2021





COMMISSION JEUNESSE

Laurence Audette, maire

Catherine Margueret, adjointe en charge de la commission

Laurent chiabaut, délégué jeunesse/ados

Bruno Dumeignil, Philippe Gaultier, adjoints

Sophie Grésillon (protocoles), Marie-Louise Mendy (crèche), Anne Roche Bouvier (cinéma, bibliothèque), Axelle Jorcin (sensibilisation durable), conseillers





HOMMAGE

Les élèves de Dingy-Saint-Clair ont chanté aux côtés de leurs enseignants qui ont expliqué l'appel du Général de Gaulle

Malgré la pandémie et les confinements, la commune de Dingy-Saint-Clair a continué à rendre hommage aux morts pour la France et aux Résistants. Le 18 juin, les conditions réglementaires ont permis de se retrouver avec les enfants.

FLEURISSEMENT DES STÈLES

Le vendredi 26 mars, un hommage a été rendu aux morts et résistants du maquis des Glières. Cette cérémonie très sobre, puisque 6 personnes seulement étaient présentes vu le contexte sanitaire, a rappelé le sacrifice des hommes des Glières qui ont fait le choix de croire à l'action collective en refusant d'abandonner.

Les élus ont, à cette occasion, rendu hommage à Henry

TARDY, récemment décédé, pour sa contribution à la commune en tant qu'ancien élu.



CÉRÉMONIE DU 08 MAI

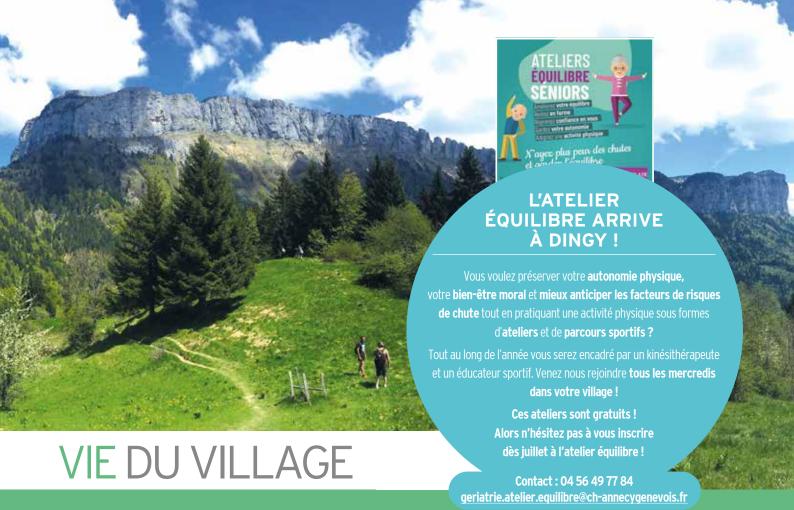
Le 08 mai, c'est en petit comité qu'a eu lieu la cérémonie de la commémoration de la victoire de 39/45.

Avec la présence du 27^{ème} BCA et des élèves officiers de l'école militaire de St Cyr.

La traditionnelle Marseillaise a pu être entonnée.

Le soleil présent et les invités de cette cérémonie ont apporté un caractère particulièrement lumineux à cette journée .





NAISSANCES Bienvenue aux bébés!

- ROUSSEAU LABRE Janice, née le 05/01/2021
- MATELON Mélissa, née le 28/01/2021
- COLLOMB-PATTON Ainhoa, née le 04/02/2021
- CHAMBON Auguste, né le 10/03/2021
- CHIABAUT Gaël, né le 14/03/2021
- GIRARDOT Nell, née le 29/04/2021
- ORDONAUD Julia, née le 23/05/2021
- QUETANT Liam, né le 31/05/2021

MARIAGES Vive les mariés!

 Shirley GODFROY & Jean-Christophe REY, le 17/06/2021



Info

La commune souhaite mettre en place une **newsletter** afin de vous informer plus régulièrement de l'activité de votre village.

Si vous souhaitez la recevoir, vous pouvez envoyer vos coordonnées email à Camille : votrecommune@dingystclair.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE (au public)

Lundi : 13h30-15h30 pour tous sujets Mardi et jeudi : 9h-11h30 pour tous sujets Jeudi : 18-19h pour l'urbanisme Renseignements : 04 50 32 12 55

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jeudi : 15h30-18h30 Samedi : 10h-12h Renseignements : 04 50 01 43 89

CCVT DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30 Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30 Renseignements CCVT : 04 50 32 17 35

Ô DES ARAVIS

Eau potable, Assainissement Collectif Lundi au vendredi 10h-12h et 14h-16h Contact 24h/24 et 7j/7: 04 50 10 10 70 www.odesaravis.com

EN DEHORS DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

Accueil et Rdv

accueil@dingystclair.fr 04 50 32 12 55

Services Périscolaires

periscolaire@dingystclair.fr 04 50 02 19 03

Urbanisme

urbanisme@dingystclair.f 04 50 02 18 28

Secrétariat général (direction)

sg@dingystclair.fr 04 50 02 17 57

NUMÉROS D'URGENCE

• Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24 • Police-secours : 17 • SAMU : 15 • Sapeurs-pompiers : 18 • Appel d'urgence européen : 112

MAIRIE DE DINGY SAINT-CLAIR

55 place de l'église - 74230 Dingy Saint-Clair ● Tél : 04 50 02 06 27 ● Mail : sg@dingystclair.fr